

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Lundi 16 mai 2022 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

P= présent

Exc = excusé

Abs = absent

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	P
Jean Théry	P

Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
---------------	---

Objet de la réunion

- Examen de l'ordre du jour du conseil communautaire du 24 mai
- Prospective financière (reporté au prochain bureau)
- Aides économiques
- Projets du Pays Dolois
- Assainissement : avenant au marché de travaux
- Voir Grévy ; avenant au marché de travaux
- Examen de demandes de subventions
- Questions diverses

1. Examen de l'ordre du jour du conseil communautaire.

Le bureau prend connaissance des rapports inscrits à l'ordre du jour du conseil communautaire du 24 mai prochain.

Sur le sujet du Pacte fiscal, le président d'intercommunalités de France a conseillé de ne pas modifier notre approche en matière fiscale dans la précipitation. Il est fort probable qu'il y ait des évolutions en projet de loi rectificative.

Le programme « centralités rurales » est un programme de revitalisation des bourgs centres. La communauté de communes doit être signataire de la convention aux côtés de la collectivité qui souhaite s'y engager.

Pour France Services, le diaporama de la conférence des maires sera réutilisé.

Sur le sujet de l'ONF, il serait souhaitable que l'ONF réalise les travaux avant que les conventions soient signées. Un RDV avec le Sous Préfet et Florent Dubosclard est nécessaire au niveau du Pays.

2. Aides économiques

Il s'agit des premières aides économiques de l'année.

Entreprise	Dirigeant	Communes	Projet	Travaux prévus	Montant projet HT	Montant de l'aide possible
Net auto 39	Stéphane Vallet	Ounans	Création 2ème atelier et parking	Nouvel atelier : fermetures + sols + porte Parking : terrassement et clôture	14 569 €	2 932 €
SARL ETS A&J BLONDEAU	Jérôme Blondeau	Augerans	Aménagement épicerie et parking	Electricité, vitrine, porte d'entrée, matériaux pour rénovation intérieure, rejointage façade et terrassement parking	18 490 €	3 698 €
Passion d'Arum	Adeline Macaux	Bans	Création local fleuriste	Menuiserie intérieure, peinture, carrelage, plomberie, électricité, chambre froide, ...	24 094 €	4 819 €
SARL STM Auto	Sullyvan Crétaux	Mont-ss-Vaudrey	Reprise et modernisation garage auto	Peinture sur bâtiment, sanitaire et chauffage, réseau électrique, réfection de la cour, portail et totem	48 705 €	6 000 €
Secret d'couleur	Valérie Pourcelot	Mont-ss-Vaudrey	Création d'un nouveau salon de coiffure	Carrelage, enseigne, plomberie, chauffage, fenêtres, électricité	34 908 €	6 000 €
EURL Chevalier	Christophe Chevalier	Chamblay	Création point de vente chocolaterie, pâtisserie, snacking	Terrassement + construction d'un point de vente en ossature bois	21 886 €	4 377 €
						27 826 €

Sur le projet de la SARL Blondeau à Augerans, le bureau souhaite des éléments complémentaires sur le prévisionnel. Le dossier est ajourné en attente d'examen de ces éléments.

Le bureau valide à l'unanimité les autres aides telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessus.

3. Projets du Pays Dolois

Contrat Local de Santé

Sur le contrat local de santé, il est prévu une embauche d'un chargé de mission au niveau du Pays pour terminer le dossier. Le CLS est signé entre l'ARS et le Pays pour favoriser la mise en œuvre d'actions en faveur de la santé sur le territoire.

Sur le Val d'Amour, les sujets prioritaires pourraient être les suivants :

- Le maintien à domicile des personnes dépendantes et la sortie d'hospitalisation ambulatoire ;
- Le renouvellement des générations de médecins : seulement 10 médecins sur 83 prennent des stagiaires à l'échelle du Pays. Peut-être faudra-t-il favoriser ce type de démarches ;
- Les infirmières habilitées à renouveler les ordonnances.

4. Assainissement

Avenant Marché public

Il s'agit de réintégrer des nouveaux prix au marché public d'eau potable et d'assainissement sur les communes de Santans et La Vieille Loye attribué à l'entreprise BENETRUY TP pour 614 926,53 €.

Il est proposé un avenant pour :

- intégrer cinq prix nouveaux pour des fournitures et prestations supplémentaires non prévues et devenues nécessaires à l'exécution du marché
- arrêter le montant final du marché pour le projet de DGD

Soit une baisse de 4 793,62 € HT (hors révision de prix) portant le marché à 610 132.91 € HT.

Le bureau valide à l'unanimité l'avenant au marché tel que précisé ci-dessus.

5. Voie Grévy

Avenant marché Voie Grévy Lot 4 Signalisation

Par délibération du 28 février 2022, un avenant positif de 1 605.39 €HT a été validé au lot 4 Signalisation pour intégrer des prix nouveaux et une moins-value. Il avait été indiqué que compte tenu des quantités réalisées, le coût des travaux sur ce lot serait inférieur au montant du marché.

Un prix nouveau a été oublié dans cet avenant, aussi il vous est proposé de retirer la précédente délibération et d'en reprendre une nouvelle qui prenne en compte l'ensemble des prix nouveaux, la moins-value et de valider le montant définitif des travaux qui s'élève à 10 412.91 € HT.

Avec la révision de prix de + 833.03 € HT, le montant définitif sera de 11 245.94 €HT pour un marché initial de 13 975.78 €HT (soit une différence de 2 729.84 €HT)

Le bureau valide cet avenant à l'unanimité.

Des articles de presse sont parus récemment sur les dégradations qui ont eu lieu sur la voie Grévy et sur l'Explor Games®, ainsi que sur les vols des tables de pique-nique à Port Lesney et la Vieille Loye.

Sur ce sujet des incivilités, la question de la mise en place d'une police municipale intercommunale est abordée.

6. Examen de demandes de subventions

Association d'animation de Villeneuve d'Aval

Il s'agit d'une association qui anime le village. A ce titre, elle demande une subvention suite à la baisse d'activité liée au COVID.

N'ayant pas d'objet intercommunal, le bureau n'est pas favorable à accorder une subvention.

Association d'Aide aux personnes

L'association a réalisé un diagnostic via le Dispositif Local d'Accompagnement et a besoin d'une aide exceptionnelle pour réorganiser son activité et reprendre son développement. L'enjeu est la poursuite du service apporté.

Le bureau valide une aide exceptionnelle de 10 000€. Un rendez-vous sera proposé au bureau de l'association.

CDJA

Le 20 août prochain, les jeunes agriculteurs organisent une fête de l'agriculture avec l'organisation du concours de labours à Ounans.

Une demande d'aide financière pour l'organisation de cette manifestation a été faite à hauteur de 4 204€.

Le bureau valide à l'unanimité cette subvention.

Marathon des vins

Le Dole Athlétique Club sollicite de nouveau le soutien financier de la communauté de communes. Le bureau reste sur la position initiale qui est d'assurer l'entretien de la voie la veille de la manifestation.

Pétanque de Mont sous Vaudrey

Le club de pétanque de Mont sous Vaudrey évolue en championnat national de 3ème division.

L'association demande une subvention pour emmener 3 représentants aux championnats de France les 2 et 3 juillet prochains ainsi qu'une équipe complète (8 à 10 joueurs) à Auxerre les 22 et 23 octobre et à Villeurbanne les 5 et 6 novembre.

Le bureau ne souhaite pas financer dans la mesure où ce type de championnats est récurrent chaque année et n'a pas de caractère exceptionnel.

Association des céramistes de Bourgogne Franche Comté

L'organisation et la mise en place des Journées nationales de la céramique aux Baraques du 14 à La Vieille Loye, du 16 au 19 juin 2022 : quatre jours de

démonstration, animations et exposition-vente autour du métier de céramiste et du travail de l'argile. Ces journées seront organisées par l'association des céramistes en Bourgogne Franche-Comté (CBFC) sous l'impulsion du collectif national de la Céramique. La demande de subvention porte sur 1 000 € d'aide. Il y aura 2 jours tout public + 2 jours en direction des scolaires du Val d'Amour (principalement), Jura Nord et Grand Dole. Le Grand Dole apporte du soutien en matériel, le département accompagne. Les élus de la commission Culture ont été consultés : 12 ont répondu dont 10 favorablement.

Le bureau valide à l'unanimité l'attribution de cette subvention.

Comité des fêtes de Chissey sur Loue

Le comité des fêtes de Chissey, dans l'optique de valoriser le patrimoine de l'église, et la commission culture, dans l'optique de développer un peu plus le volet musique sur le territoire, avait proposé de soutenir financièrement deux concerts par an à hauteur de 500€ chacun (soutien au cachet des artistes). Les élus à la culture s'étaient prononcés favorables au projet et 1000€ avaient été budgétisés pour l'année. Un concert aura lieu le 22 juillet (piano et chant lyrique) et un autre le 6 août (« Loue River », guitare et chant).

Le bureau valide à l'unanimité l'attribution de cette subvention.

7. Divers

Enfance

Un courrier nous est parvenu du Château d'Uzel qui avertit que l'on va subir une hausse des tarifs. Avant toute action de communication en direction des familles, il est nécessaire d'attendre de connaître le niveau de cette augmentation.

En parallèle, la question de la cantine à 1€ av être abordée en commission.

Fête de la voie Grévy

La fête du 7 mai c'est bien passée sur le Val d'Amour.

Caserne des pompiers

Le bureau est informé que le libellé de la compétence « défense incendie » inscrite aux statuts de la communauté de communes est le suivant : « Participation à la construction de casernement pour les centres départementalisés »

Depuis 2016 ce sont les communes de premier appel qui financent 50% de l'investissement, et non plus les intercommunalités.

La communauté de communes prévoit une participation à l'investissement, conformément à ce que lui autorise ses statuts.

La séance est levée à 20H00

Le Président

Etienne Rougeaux